

L'Alliance à Winterthour : (suite de la 1re page)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 555

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à Amsterdam par Rosa Manus notamment. En Angleterre, nombreuses sont celles parmi nos amies féministes, qui fournissent du travail volontaire de guerre (voir plus loin), alors que d'autres comme Mrs. Corbett Ashby s'appliquent surtout à maintenir les liens d'une activité internationale féministe et démocratique.

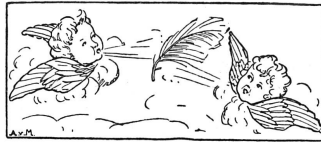
Coopérative de cautionnement „SAFFA”

Pour les femmes de militaires mobilisés

Alors que des milliers de nos soldats sont à la frontière, ayant quitté leur atelier, leur ferme ou leur magasin, leur femme restée seule, souvent sans l'aide même d'un employé ou d'un ouvrier bien au courant également mobilisé, doit

se tirer d'affaire, prendre les rênes en main, veiller à la bonne marche de l'exploitation, et surveiller les finances de la famille. Heureuse celle qui en temps de paix a collaboré pratiquement avec son mari, ou qui aura été mise au courant par lui de l'état de ses affaires! et combien empruntées et à la merci d'une foule de difficultés insoupçonnées se trouvent celles qui n'avaient jusqu'à présent aucune notion de la manière dont on dirige une entreprise!

C'est à toutes celles-là, comme aussi à celles qui, capables de liquider la routine des affaires courantes, sont embarrassées par des affaires plus sérieuses, que la Coopérative de cautionnement « SAFFA » rappelle l'existence de son secrétariat (Schauplatzasse, 23, Berne), et de ses deux bureaux de conseils financiers à la Banque Populaire suisse à Berne (Christoffelgasse, 6) et à Zurich (Bahnhofstrasse, 53). A ces trois adresses, l'on trouvera renseignements et conseils pour toute affaire commerciale et financière, soit par réponse écrite à toute lettre de demande, soit verbalement (prière d'annoncer sa visite à l'avance).



DE-CI, DE-LÀ

Pour les réfugiés intellectuels, les rapatriés et les artistes nécessiteux.

Sous les auspices d'un Comité féminin de patronage constitué à Genève, et qui comprend plusieurs noms de féministes, est en voie d'organisation une vente, qui, rompant avec les méthodes usées, pourra être un véritable succès: il s'agit en effet d'une vente aux enchères fixée au 18 novembre d'objets d'art, (tableaux, meubles anciens, bibelots divers, livres rares et manuscrits, etc., etc.) aimablement organisée et dirigée par

Malgré une santé précaire elle était constamment en tournée de conférences. Elle avait présenté en 1934, dans une séance privée du Comité des questions sociales de la S. d. N. un appel émouvant en faveur de celles qui lui tenaient si fort à cœur. Pour nous qui l'avons connue assez intimement, nous gardons d'elle un souvenir lumineux. Rarement avons-nous rencontré pareille compréhension de la détresse humaine et un aussi grand désir de lui porter secours.

Hélène NAVILLE.

IN MEMORIAM

G. Rothen

Le monde scolaire de la ville de Berne et de nombreux amis et élèves au près et au loin sont plongés dans le deuil par le décès subit de M. G. Rothen, qui vient de succomber à une crise cardiaque. La haute valeur morale de cet homme et les multiples fonctions dont il était chargé laisseront leur empreinte profonde, non seulement à Berne, dans son centre d'activité, mais bien au-delà des frontières de son canton et de son pays.

Directeur de l'Ecole secondaire de jeunes filles dès 1910, puis de l'Ecole normale et de l'Ecole supérieure dès 1924, M. Rothen a exercé une influence hors-ligne sur la génération montante de femmes, sur le corps enseignant et la vie publique de son canton. Nombreuses étaient à côté de son école les tâches politiques, sociales et ecclésiastiques qu'il a remplies et toute charge qu'il assumait était accomplie avec le même savoir-faire, la même conscience.

Les traits saillants de cette nature si riche étaient une bonté très grande, une clarté d'esprit et une intelligence vives, une loyauté et une largeur d'esprit absolues. Aussi était-il l'ami et le conseiller sûr de tous ceux qui l'approchaient, et le chef aimé de ceux qui eurent le bonheur de travailler sous sa direction.

Est-il besoin de dire qu'un esprit aussi large, aussi épris de justice, ne pouvait qu'être féministe? M. Rothen, ainsi que l'a fait remarquer un de ses amis de jeunesse qui a pris la parole à ses obsèques, était persuadé que la mère de famille, la femme exerçant une profession avait besoin du droit de vote au même titre que les hommes, et il ne s'en cachait pas: en 1918 déjà, il faisait au sein du parti radical une conférence fortement documentée en faveur du suffrage des femmes. Et de toute son activité ressortait cette même conviction féministe. Les institutrices qui travaillaient sous sa direction jouissaient de la même confiance absolue, des mêmes droits dans le corps enseignant que leurs collègues masculins. Les jeunes filles étaient élevées pour pouvoir agir en tout domaine selon leur propre res-

ponsabilité et rien n'était négligé pour développer leur personnalité.

Nous ne pouvons dire qu'un remerciement ému à cette nature grande et généreuse pour tout ce qu'il nous a donné, sans jamais songer à lui-même. Nous exprimons à sa fidèle compagne et collaboratrice, M^{me} Elisabeth Rothen, — qui fut membre de notre Comité Central suffragiste de 1916 à 1918 — notre profonde sympathie dans ce deuil cruel qui est aussi le nôtre.

A. L.

M^{me} Mirande

C'est avec émotion que nous avons appris la mort subite de M^{me} Mirande, survenue le 15 juin dernier. Cette nouvelle causera du chagrin aux personnes qui, à Genève, s'intéressent à la question abolitionniste et qui ont entendu les conférences de cette femme au grand cœur.

M^{me} Mirande était originaire d'un département français voisin de notre pays. Douée d'une intelligence supérieure, d'un esprit et d'un cœur capables d'embrasser de vastes horizons, elle prit une vive part à la campagne abolitionniste qui eut lieu à Grenoble quelques années après la grande guerre. Elle fit partie le 6 novembre 1924 du noyau qui répondit spontanément à l'appel du Dr. Hermitte et d'où est sorti l'ensemble des réalisations sociales et morales qui ont constitué l'Association dauphinoise d'Hygiène morale. Elle fut une des initiatrices de l'Abri dauphinois, maison créée à Grenoble pour prostituées, à la suite de la fermeture dans cette ville des maisons de tolérance.

C'est dans cette branche d'activité que M^{me} Mirande trouva son véritable charme. Inspirée par l'exemple de Joséphine Butler, elle fut une mère pour beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles dévoyées qui trouvèrent chez elle affection et direction éclairée. Nombreuses sont celles qu'elle a arrachées à leur vie de débauche et rendues à une existence normale. Il était émouvant de l'entendre parler de ses «filles» comme elle les appelait et d'écouter le récit des sauvetages opérés par elle. Elle ne se laissait pas rebuter par les cas les plus difficiles et savait toujours découvrir le métal précieux sous la gangue. Durant cinq ans elle exerça parmi les prostituées un véritable apostolat.

M^{me} Kautsch-Jacottet

L'Union des Femmes de Moudon a fait une grande perte par la mort, survenue à Lausanne le 4 octobre, à la suite d'une opération, de M^{me} Lily Kautsch-Jacottet, rédactrice de l'Éveil de Moudon. Comme journaliste, comme membre de l'Union des Femmes, comme suffragiste, comme secrétaire de l'Association du Vieux-Moudon, comme maîtresse de langues, elle joua un rôle en vue. Tout l'intéressait; elle avait une belle vivacité de pensée, une grande faculté de rebondissement, un intérêt toujours en éveil. Elle portait une vive affection à sa ville, y tenait une grande place. Ses articles, ses reportages étaient alertes et pleins d'esprit; on appréciait ses comptes rendus des assemblées féminines, notamment de la Fédération des Unions de Femmes, dont elle était une fidèle habituée. Les féministes vaudoises garderont le souvenir de cette femme courageuse, qui n'a jamais caché ses opinions et savait les exprimer avec fermeté.

M^{me} Gubser-Röthlisberger

Le 9 octobre est décédée à Lausanne M^{me} Blanche Gubser-Röthlisberger, une femme énergique et active qui s'était vouée à l'enfance malheureuse. Elle s'occupait pendant six ans de la protection de l'enfance au Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance, faisant enquêtes, démarches sans nombre. Elle s'occupait également de la maison du Reput, à Grandson, qui procure un enseignement professionnel à des jeunes gens difficiles et fit preuve dans tout ce travail d'un dévouement absolu.

S. B.



Publications reçues

SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Le placement familial des enfants*. Vol. I. et II. Numéros de référence: C. 250. M. 155, 1938 IV. Chaque volume: 3 fr. suisses. Librairie Payot, dépositaire.

Les lecteurs de ce journal n'ont certainement pas oublié les belles études faites par la Commission sociale de la S. d. N. sur les tribunaux pour enfants, et d'une manière plus générale, sur le traitement des mineurs dévoyés ou en danger moral, et l'on peut assurer sans exagération que c'est grâce à ces études que l'idée des tribunaux d'enfants a pris un si grand essor au cours de ces dernières années. C'est également de ces

études qu'est née l'idée d'examiner de façon large, et comme une méthode générale de protection de l'enfance, tout le problème du placement familial des enfants, problème d'abord uniquement considéré sous l'angle plus restreint d'une institution auxiliaire des tribunaux d'enfants.

Les deux importants volumes que nous avons sous les yeux contiennent la documentation fournie par les gouvernements de 26 pays sur le placement familial. Le premier volume pose les principes généraux adoptés dans ce domaine par les services sociaux modernes, et décrit l'évolution historique du placement, et ses traits caractéristiques (réglementation, choix du personnel, collaboration des autorités et des organisations privées, questions d'ordre sanitaire, éducatif, professionnel, etc., etc.). Le second volume analyse, pays après pays, les divers systèmes en vigueur, statistiques et textes législatifs à l'appui. Aussi est-ce une véritable mine de documentation dans laquelle puiser que cette publication, et ne peut-on assez chaudement recommander à toutes les institutions, comme à tous les particuliers, s'occupant de protection de l'enfance, de lui faire sans plus tarder une place dans leur bibliothèque: bien des suggestions précieuses seront recueillies de la sorte, bien des expériences relatées, qui pourront donner un nouvel élan à une activité féconde.

J. Gbd.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL: *La protection des jeunes travailleurs*. — *Le travail des femmes*. (Tirages à part du chapitre II, de «L'année sociale»). Deux brochures, Genève, 1938 et 1939.

Signaler ces publications à l'attention de ceux qui s'occupent des problèmes qu'elles traitent,

c'est rendre à ces derniers le service de leur indiquer une source précieuse de documentation de premier ordre, parfaitement accessible, et qu'il faudrait sans cela chercher à travers d'innombrables revues et journaux spécialisés. Toutes les féministes soucieuses de se renseigner sur l'évolution du travail féminin, tous les travailleurs sociaux que la question du travail de la jeunesse intéresse, se hâteront donc de se procurer ces brochures comme un indispensable instrument de travail.

J. Gbd.

MILES: *Deutschlands Kriegsbereitschaft und Kriegsaussichten? im Spiegel der deutschen Fachliteratur*. Europa Verlag, Zürich u. New York.

L'auteur autrichien de cette brochure de 150 pages, parue à Zurich juste avant le début des hostilités, c'est-à-dire au mois d'août 1939, expose de façon tout à fait objective les visées politiques, les préparatifs militaires, les ressources et les faiblesses du III^e Reich, bref ce qu'on appelle d'un mot son «potentiel de guerre». Le grand intérêt de cette étude réside dans le fait que l'auteur fait parler les chefs du régime dans les différents domaines, et qu'il a recherché l'aveu de leur faiblesse dans leurs propres publications: revues économiques, militaires et techniques, sans oublier *Mein Kampf*.

Depuis que ces pages ont été publiées, la guerre est devenue une réalité. Des facteurs politiques imprévus ont profondément modifié certaines conditions primordiales: l'alliance germano-russe, en particulier, a enlevé au Reich un adversaire redoutable et amélioré ses conditions de

M. W. S. Kundig, l'expert bien connu, dans les salons obligamment prêtés de la galerie Moos. Le produit de cette vente sera réparti par tiers entre les rapatriés suisses, les fonds des artistes nécessiteux de Genève, ceci aux mains de M. le conseiller d'Etat Pugin, président de la Commission centrale de secours pendant la guerre, et les intellectuels réfugiés, ceci par l'intermédiaire de M. le professeur W. Rappard, vice-président du Comité international. L'on assure qu'il y a de la sorte possibilité de réunir une fort jolie somme, et nous le souhaitons de tout cœur, vu l'urgente nécessité de venir en aide aux uns et aux autres.

Et que celles de nos lectrices qui savent fort bien qu'elles n'ont pas les moyens de s'offrir un tableau ou tout autre objet d'art veulent bien, en lisant ceci, songer aux vastes greniers des vieilles maisons de campagne, aux démantèlements de meubles lors du décès d'une grand'tante ou d'une cousine éloignée, aux gravures d'autrefois ou à des bibelots amusants que personne ne regarde plus, et que, en s'installant dans le «trois pièces et demie moderne» on a enfermé quelque part, ne sachant pas qu'en faire, mais en se disant que «cela peut servir un jour». Ce jour est venu: que l'on se hâte avant le 18 novembre de faire un choix, et d'en avertir M. Kundig, (2, place du Port, Genève). Car ainsi, et sans bourse délier, l'on aura fait, une fois de plus, un geste indispensable d'entraide et de solidarité.

Dans les Commissions vaudoises.

En vertu de la nouvelle loi vaudoise sur l'assistance publique et la prévoyance sociale, des Commissions locales ont été créées, dont les femmes peuvent être membres. Tel est le cas de M^{me} R. Demiéville, membre du Comité du Bureau central d'assistance à Lausanne, de M^{me} R. Jeanneret, infirmière visiteuse à Grandson, de M^{me} R. Blanchard, infirmière, et A. Bovet, institutrice à Nyon, de M^{me} Glardon-Bonny, à Ecu-blens.

Souhaitons que cette liste s'allonge bien vite.

L'Alliance à Winterthur

(Suite de la 1^{re} page.)

M^{me} Leemann, la sympathique directrice de l'Ecole de garde-malades de Zurich, parla ensuite brièvement de la situation de l'infirmière en Suisse, trop brièvement même, car il y a beaucoup à dire à ce sujet. D'abord, et comme on le sait, il n'existe guère de législation sur la formation professionnelle de ces travailleuses, car exception faite des cantons de Vaud et du Tessin, il n'est besoin d'aucune autorisation pour exercer cette profession, si bien que la première venue peut endosser un costume de son choix et se parer d'un titre qu'elle ne mérite absolument pas! On voit les dangers qui en résultent pour la santé publique, et la concurrence aussi au travail consciencieux et spécialisé des gardes-malades diplômées de l'une ou l'autre de nos écoles! A côté de cette revendication de base, peut-on dire, d'autres se posent encore, touchant à l'amélioration des conditions de travail: durée trop longue (rappelons un article récemment paru dans nos colonnes sur ce point), logement et nourriture souvent insuffisants, salaires trop bas, point d'assurance-

travaillément. Mais d'autres facteurs conservent tout leur poids, et leur étude nous fournit des renseignements précieux et inédits.

Il ressort de cette étude et d'une comparaison serrée avec les conditions régnant en 1914 que l'Allemagne d'aujourd'hui repose sur des bases infiniment moins solides. Tandis qu'une période de prospérité avait précédé la dernière guerre, aujourd'hui notre voisine manque de matières premières, de nourriture, de main-d'œuvre et de crédit. Les dernières années ont marqué un recul régulier de la production du sol, l'industrie de guerre ayant accaparé une proportion démesurée d'ouvriers, et la culture forcée, la vente prescrite à prix fixe enlevant à l'agriculteur tout intérêt personnel à une production plus intense. Les autostrades, les champs d'aviation, les régions fortifiées ont en outre réduit considérablement la surface cultivée.

La production du charbon et du fer est également inférieure à celle de la dernière guerre, puisque à ce moment-là l'Allemagne s'approvisionnait dans les mines belges et françaises. Même les réserves actuelles de 20 millions de tonnes de fer ne sauraient suffire à la consommation d'une guerre de longue durée. Impossible également d'avoir fait des réserves suffisantes d'huile et de benzine, ces carburants puissants, que la guerre moderne engloutit de façon insoupçonnée autrefois, et dont on évalue la consommation annuelle à 30-40 millions de tonnes par l'Allemagne seule!

Au point de vue financier, la guerre de 1914 débutait en Allemagne avec une couverture-or brillante et un crédit presque illimité dans les pays étrangers. Aujourd'hui le bilan est défici-

vieillesse, obligation d'exécuter de gros travaux, d'une intelligente division du travail devrait plutôt laisser aux manœuvres incapables de toute formation professionnelle, et enfin problèmes pédagogiques et techniques inhérents à cette formation... Le champ est vaste.

Puis ce fut le tour du Dr. Rudolf, l'âme de la lutte contre le schnaps, qui dévoile le mystère du nom aux consonances géographiques lointaines d'« Initiative Reval » : il s'agit tout simplement d'une demande de révision de la législation du régime des alcools, révision à laquelle, regrettant une fois de plus de ne pas être élucides, nous ne pouvons que nous opposer de toute notre force, car avec elle sombreraient les résultats déjà appréciables obtenus par le système actuel pour diminuer la consommation de l'eau-de-vie. Les délégués des Sociétés antialcooliques, toujours nombreuses et actives à ces Assemblées, durent être satisfaites de la réaction de l'auditeur; mais quelques instants plus tard une discussion assez chaude jaillit à propos du rationnement du sucre: M^{me} Studer de Gomoens (Winterthour) signala avec indignation le fait récemment annoncé par les journaux que 120 wagons de sucre d'une tonne chacun, donc 120.000 kgs de sucre avaient été mis en réserve pour fabriquer avec des résidus de vendange la boisson aigrelette dite « piquette », alors que précisément au même moment, l'on refusait aux ménagères du sucre pour leurs confitures (cela a été le cas à Genève notamment) et on les engageait à fabriquer des conserves sans sucre... Il va bien de soi que les représentantes des femmes agricultrices répondirent en invoquant le rôle du vignoble dans notre économie nationale et la situation difficile et bien digne d'intérêt des vigneronnes; puis les abstinentes romandes entrèrent en lice à leur tour, avec la remarque fort juste que, alors que le rationnement prévu dès le mois de novembre ne comporte que 150 grammes d'orge par mois et par personne, tout buveur de bière à raison d'un litre par jour consommera de ce fait en un mois dix fois plus de cette précieuse céréale... La discussion s'anima, M^{me} Studer faisant observer que sa proposition ne portait nullement atteinte à la fabrication véritable du vin, mais bien à son « Ersatz », une autre déléguée insistant pour que l'on recommandât aux vigneronnes d'utiliser le raisin de déchet pour la fabrication des jus sans alcool, d'autres encore proposant de remettre l'affaire aux soins du Comité consultatif féminin de l'Office de guerre pour l'alimentation. Finalement, une résolution, que l'on laissa à la sagesse du Comité de l'Alliance, le soin de rédiger, fut acceptée à une très forte majorité. En voici le texte:

L'Assemblée générale de l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses, réunissant à Winterthour, le 14 octobre 1939, les déléguées de plus de 200 Sociétés féminines, reconnaît les efforts des autorités fédérales pour limiter la quantité de sucre consacrée à la fabrication de la piquette, et leur demande de réclamer énergiquement la fabrication de jus concentrés de fruits et de vins sans alcool.

De plus, elle insiste auprès de ces mêmes autorités pour que, au cas où serait encore diminuée la ration déjà très faible d'orge, il soit fabriqué une bière légère, ce qui libérerait pour la consommation populaire d'importantes quantités de cette utile denrée alimentaire.

taire, la couverture métallique minime et le crédit inexistant.

L'armée elle-même ne peut pas compter trouver dans la grande masse l'entraînement spécialisé qu'exigent les armes et engins modernes, puisque le service obligatoire n'a été réintroduit que depuis peu d'années.

Quant à l'opinion publique, à la volonté de « tenir », de servir le Führer, il est probable que l'opposition cachée au régime actuel se manifestera un jour ou l'autre de façon néfaste pour celui-ci.

Sans le dire, donc, M. Miles nous prouve chiffres en main, que le potentiel de guerre allemand est loin d'être celui de 1914, loin surtout de correspondre aux affirmations bruyantes des discours politiques. L'avenir montrera si ses informations sont justifiées.

A. L.

EDMOND PRIVAT: *Les Américains: des colons aux penseurs*. Rieder. Presses universitaires de France, 1939.

Voici en quelque sorte une suite au livre du même auteur, dont le *Mouvement* a parlé en son temps et qui a pour sujet l'Angleterre: *Des pirates aux prophètes*. Suite naturelle puisque — M. Edmond Privat le dit lui-même dans son introduction — pour comprendre l'idéal et le caractère du peuple américain, il faut remonter aux siècles d'histoire et de littérature qu'il partage avec l'Angleterre.

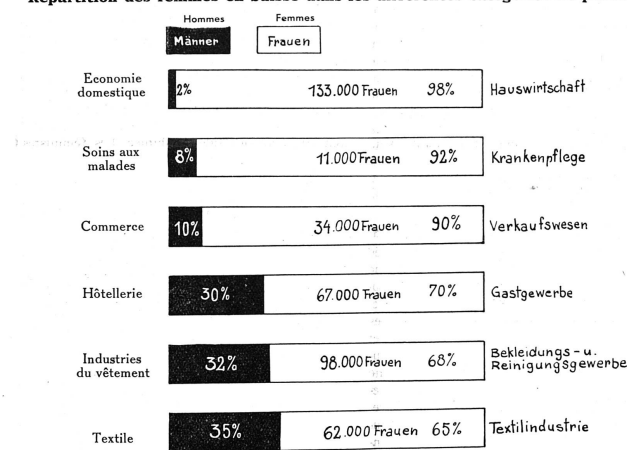
C'est donc en raccourci l'épopée du peuple américain, vue par un ami, depuis les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, que nous avons

Les « problèmes du jour » auxquels on avait fait, en dernière heure place au programme, furent introduits par un discours d'une belle inspiration morale de M^{lle} Nef, qui insista sur le devoir de solidarité, sur celui de créer et de maintenir la paix intérieure, de savoir s'imposer une discipline personnelle, et de ne pas oublier, en courant au plus pressé, les tâches humanitaires. De celles-là font certes partie au premier chef l'aide aux réfugiés, ces « malheureux parmi les malheureux » comme les qualifia de façon émouvante le pasteur Vogt, qui vint plaider leur cause. Puis le professeur Siegfried rappela comment toute guerre a sa répercussion sur l'éducation familiale, et notre collaboratrice, M^{me} Debrit-Vogel, dans un français excellent, apporta quelques détails sur le sort de 15.000 Suisses hâtivement revenus de l'étranger au moment de la mobilisation, en abandonnant généralement une situation ou une entreprise, si bien qu'un gros effort est fait actuellement pour faciliter à tous ceux pour lesquels cela est encore possible le retour dans ces pays, la Confédération prenant d'ailleurs à sa charge leurs frais d'entretien durant trois mois. Enfin, M^{me} Schönauer, l'expert des cercles féminins pour la question compliquée du ravitaillement, fournit sur le renchérissement de la vie depuis la mobilisation (on sait qu'aucune augmentation dépassant 10 % n'est autorisée par les pouvoirs publics) des chiffres et des précisions, sur lesquels nous espérons pouvoir revenir une autre fois plus en détail, et qui suscitèrent naturellement pas mal de questions d'ordre ménager et pratique immédiat dans l'Assemblée.

Faut-il dire qu'à tous ces renseignements

¹ Rappelons à ce propos que l'Alliance, qui a déjà collecté l'an dernier 15.000 fr., a, vu les circonstances de guerre qui rendent plus tragiquement inextricables des situations déjà désespérées, lancé un nouvel appel auquel nous engageons chaleureusement nos lectrices à répondre (compte de chèques postaux N° VIII c. 22 88 Frauenfeld).

Répartition des femmes en Suisse dans les différentes catégories de professions



Cliché Offices suisses des professions féminines.

(d'après un graphique du Pavillon de la Femme à l'Exposition Nationale).

sous les yeux, avec ses colons, ses hommes d'Etat, ses penseurs, ses écrivains, ses moralistes.

M. Privat a observé de près ce peuple qui lui est sympathique, et il le comprend et le fait comprendre au lecteur. Pages d'une histoire qu'on ne connaît pas toujours très bien, on les tourne avec un intérêt soutenu jusqu'à la dernière, et avec l'impression que ce volume, qui n'est pas gros, vous a vraiment appris quelque chose. Achevé au printemps dernier, il a donc, en outre, l'avantage de donner un aperçu jusqu'à nos jours du passé et du présent des Etats-Unis dans tous les domaines.

M.-L. P.

ROBERT PORRET: *Rocailles*, illustrations de G. Kissling. Editions de la Baconnière, Boudry-Neuchâtel, 1939. Fr. 3,75.

De courtes nouvelles ayant toutes comme toile de fond la montagne inaccessible au profane, et qui exige de ceux qui l'aiment une tenace endurance et cet enthousiasme que ne sauraient amoindrir —, bien au contraire — les risques et les souffrances.

Le texte et les images qui le complètent sont d'us à deux jeunes, deux éclairés, pour lesquels la solitude des hauteurs, les difficultés d'une ascension ne constituent pas uniquement un bain de santé ou un sport excitant, mais quelque chose de plus encore, qui élève l'âme et qui peut transformer une vie. Livre sans prétentions, mais bien-faisant par ce souffle pur qui le traverse, il plaît malgré certaines répétitions inévitables des mêmes genres de descriptions, puisqu'il s'agit toujours de la montagne, de son attrait et de ses dangers, au milieu desquels se déroule l'intrigue romanesque.

M.-L. P.

de première main, à tous ces excellents conseils d'ordre moral, une seule note à paru manquer à plusieurs de nous? et c'est pourquoi l'une d'elles a cru devoir prendre la parole pour relever un aspect laissé trop dans l'ombre de toutes les discussions entendues ce jour-là: l'homme et la femme ne vivent pas de pain seulement, et une inspiration plus haute doit en ces jours graves guider leur conduite et leurs pensées. Il n'a pas, en effet, été évoqué suffisamment la nécessité de défendre les valeurs spirituelles contre toute faiblesse et toute compromission; il n'a pas été mentionné assez directement le prix de la liberté, le prix de la dignité, de la personnalité humaine, ce prix qui est, comme toute l'enjeu de la lutte gigantesque dont nous sommes chez nous de simples spectateurs. Ces valeurs spirituelles, cette liberté et cette dignité humaines, les femmes suisses y sont-elles si accoutumées qu'il leur paraisse superflu de s'en entretenir? ont-elles dès leur enfance eu si naturellement l'eau froide et pure de leurs sources éternelles que, lorsqu'elles se retrouvent, même aux heures du danger, la tâche pratique et le devoir humanitaire leur semblent seuls nécessaires? et qu'aucune parmi elles ne songe à se demander quel est, à côté de sa tâche de femme, son devoir de citoyenne?

Les Sociétés de Winterthour, à défaut de la soirée familière premièrement projetée, avaient invité les déléguées à un fort joli souper qui clôtura dignement cette Assemblée. Autour de longues tables fleuries avaient pris place, avec de nombreuses invitées, les représentants des autorités communales et cantonales — la première fois, paraît-il, que le gouvernement zurichois se faisait officiellement représenter à une réunion de femmes suisses. Aussi avait-il confié cette mission à notre ancien collègue, le Dr. Briner, maintenant conseiller d'Etat, autrefois vice-président

de notre Association suisse pour le Suffrage, qui sut rappeler en termes charmants les temps lointains de cordiale collaboration passés sous la présidence de celle qui signe ces lignes.

Et le lendemain, ce fut l'envol vers l'Exposition, que voulut bien éclairer le soleil d'automne, durant les teintes pourpres des grands arbres et baignant de brume la ligne bleue du lac. Ce furent les dernières visites aux halles bien connues, la dernière halte au Pavillon de la Femme, et l'émouvante progression le long de la *Hohe Strasse*, à travers les manifestations de l'âme de notre pays, ce pays si divers à la fois et si uni, ce pays si riche uniquement de sa variété et de son effort, ce pays qui ne peut être ce qu'il est que parce que le vent qui gonfle les plis de son drapeau apporte avec lui un souffle vivifiant dont les femmes, courbées sur leurs tâches immédiates, et sans pour cela les négliger, doivent apprendre, elles aussi, à comprendre et à apprécier passionnément toute l'âme saur.

E. Gd.

Les femmes au service de leur pays

En France

Le ministre du Travail a lancé tout récemment un appel aux femmes, qui souligne les besoins importants de main-d'œuvre dans les établissements travaillant pour la défense nationale. Toutes les ouvrières, actuellement en chômage ou non, qui ne sont pas déjà mises à la disposition de ces établissements ont été invitées à se faire connaître sans retard aux bureaux compétents.

La France est en effet sous le régime de la loi du 11 juillet 1938, sur l'organisation de la nation en temps de guerre, loi qui, d'une part donne aux autorités les pouvoirs nécessaires pour réquisitionner le personnel féminin aussi bien que masculin pour les services d'une entreprise nécessaire aux besoins du pays, et qui, d'autre part, autorise les femmes qui en ont la volonté et la possibilité à prêter leurs services pour remplacer les travailleurs mobilisés. Cette loi a été complétée par un règlement d'application datant du 5 janvier 1939, aux termes duquel Français et Françaises (c'est nous qui soulignons: *Réd.*) non soumis à des obligations militaires, et n'exerçant pas une profession ou n'occupant pas un poste jugé utile à la mobilisation, peuvent s'engager pour la durée des hostilités dans une administration, service public ou entreprise travaillant dans l'intérêt du pays. L'engagée a la possibilité de choisir elle-même son emploi sur une liste officielle, et son travail est rétribué au taux du salaire de début de la catégorie à laquelle elle se rattache.

De son côté, le ministère de la Santé publique a fait appel à toutes les infirmières et assistantes sociales diplômées. Enfin, nos lectrices savent tous les services déjà rendus par les organisations féminines bénévoles: *Assistants du Devoir national* (Défense aérienne passive), *Françaises au service de la Nation* (recrutement général des bonnes volontés féminines et placement dans les services publics), *Centre de propagande féminine* (recrutement et formation d'équipes féminines), *Recrutement des chauffeuses et chimistes pour la défense nationale*, *Conductrices de poids lourds*, *Corps auxiliaire féminin aéronau-*

C'est donc par un autre côté que cet almanach, qui donne de façon excellente et variée des nouvelles intéressantes le monde protestant romand, nous touche: par le côté de la Société Coopérative de la Saffa. Cette dernière, en effet, s'étant trouvée être la légataire de M^{lle} Marg. Bienz, décédée il y a peu d'années, et qui avait mis toute son ardeur à l'édition de cet Almanach fusionné avec l'*Almanach Jean Calvin*, tout achat de l'*Almanach protestant* rend de la sorte service à la Saffa, en même temps qu'il alimente l'œuvre des protestants disséminés et les caisses de secours des régiments suisses. Hâtons-nous donc de nous procurer cette jolie et pratique publication.

M. F.

Almanach populaire du Curé Kuenzle, 1940. Septième année. Ed.-O. Walter, Olten. Prix: 1 fr.

Le curé Kuenzle est un curé herboriste des Grisons, qui distribue de cette façon 200 recettes de simples, tisanes, applications de racines, etc., etc. Et en plus, on trouve encore dans son almanach des contes, des échos, la liste des foires et marchés, le portrait du général, et cent autres renseignements encore. Enfin, nous n'étonnerons personne en disant que l'inspiration n'en est pas précisément féministe!

M. F.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés